

Parcoursup : pas plus acceptable en 2019 qu'en 2018 !

Parcoursup a vocation « à progresser en permanence », promettait le ministre Blanquer le mercredi 15 mai, jour des premiers résultats.

Or, la plateforme PARCOURSUP a rencontré un sérieux dysfonctionnement vendredi 17 mai. De nombreux candidats qui avaient reçu une proposition d'admission la veille ont découvert qu'ils avaient été finalement placés sur liste d'attente, voire rétrogradés, dans près de 400 formations. Selon la presse, cette « erreur » pourrait concerner 64 000 candidats.

« J'ai vu des chiffres fleurir et cela m'a beaucoup amusée de voir que des gens étaient capables de donner des chiffres alors que nous sommes dans l'incapacité de savoir combien de jeunes étaient affectés », a déclaré à l'AFP Frédérique Vidal, en marge d'un déplacement à Paris.

Cela n'a rien d'amusant. Les réponses apportées par le gouvernement ne sont pas seulement inacceptables. Elles témoignent, à cette période où se joue l'orientation et l'avenir de centaines de milliers de lycéens, de préoccupations bien éloignées des attentes et des inquiétudes des candidats et de leur famille dont la colère est légitime.

« On fera toutes les communications nécessaires sur les chiffres en temps voulu », a indiqué la Ministre. La FNEC FP-FO s'est adressé aux ministres de l'Education nationale et de l'ESRI afin d'obtenir toutes les explications nécessaires sur ce dysfonctionnement ainsi qu'un état des lieux rapide des premières réponses apportées aux candidats.

Le scandale Parcoursup va se poursuivre cette année encore. Pour la bonne et simple raison que la loi Orientation et Réussite des Etudiants est la négation du droit de chaque bachelier à suivre ses études dans la filière de son choix. Le tri des candidats selon des attendus locaux, la limitation à 10 vœux, l'absence de hiérarchisation des vœux, le calendrier d'affectation, vont encore générer d'énormes difficultés tant pour les services universitaires que pour les jeunes et leurs familles. Avec, *in fine*, des milliers de bacheliers sans affectation jusqu'à la dernière phase et au-delà.

Nouveauté 2019 : 2715 formations privées ont été intégrées à Parcoursup, ce qui clarifie les finalités de la loi ORE : mettre en place un système qui fasse de l'enseignement supérieur privé le complément de l'enseignement supérieur public dans lequel l'Etat refuse d'investir à la hauteur des besoins.

Pour la FNEC FP-FO, les revendications défendues dès la présentation du projet, par FO, FSU, FERC-CGT, Sud Education et les organisations lycéennes comme le SGL, l'UNL et l'UNL SD restent d'actualité :

- abrogation de la loi ORE et l'abandon du dispositif Parcoursup,
- accès, pour tous les bacheliers, à la filière de leur choix
- maintien du Baccalauréat, diplôme national et premier grade universitaire,
- maintien des Centres d'Information et d'Orientation.

parcoursup
méprisup
refusup
pasprisup
détressup